

Année académique 2024-2025 (**ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL**)

**MERCI D'ECRIRE LISIBLEMENT ET EN MAJUSCULES**

Nom .....	Prénom .....
Adresse privée .....	
CP .....	Localité .....
<input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> X Date de naissance .....	Nationalité .....
Lieu de naissance .....	Pays .....
Téléphone .....	GSM .....
E-mail .....	
Numéro de matricule enseignant : <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> J'accepte que mon adresse e-mail soit utilisée pour l'activation d'un compte MyCPFB	

**Fonction**

- Direction
- Direction adjointe
- Enseignant/e
- Autre : .....

**Dans l'enseignement**

- Fondamental
- Secondaire ordinaire
- Secondaire spécialisé
- De promotion sociale

**Coordonnées de l'établissement scolaire où vous exercez la charge la plus importante :**

Nom de l'établissement scolaire .....	
Type d'enseignement :	<input type="checkbox"/> Ordinaire <input type="checkbox"/> Spécialisé
Nom de la direction .....	
Adresse .....	
CP .....	Localité .....
Téléphone .....	GSM .....
E-mail .....	

*En ce qui concerne l'entrée en formation, une priorité sera donnée aux candidats en fonction (ou en fonction endéans les 6 mois), ensuite aux directions adjointes, puis aux enseignants/es.  
Il sera également tenu compte de la date de réception du dossier.*

**Je m'inscris à la formation suivante (voir au préalable les dates et lieux sur [www.cpfb.be](http://www.cpfb.be))**

- UE 409** - Module administratif, matériel et financier – volet réseau – **Enseignement fondamental**
- BRUXELLES – SeGEC – avenue Emmanuel Mounier, 100 à 1200 BRUXELLES
  - MONS – Maison diocésaine – chaussée de Binche, 151 à 7000 MONS
  - LIEGE – Maison diocésaine – boulevard d'Avroy, 17 à 4000 LIEGE

**ATTENTION** : Le décret du 13 mars 2019 prévoit que **l'axe administratif du volet « interréseaux »** (12 heures) **doit être suivi préalablement au module « administratif, matériel et financier » du volet « réseau »**. Une attestation de suivi ou de réussite du module administratif, matériel et financier « interréseaux » doit donc être jointe au dossier pour pouvoir s'inscrire au module administratif, matériel et financier du volet « réseau ».

- UE 410** - Module éducatif et pédagogique – volet réseau – **Enseignement fondamental**
- A partir de septembre 2024 – LOUVAIN-LA-NEUVE
  - A partir d'octobre 2024 – LOUVAIN-LA-NEUVE
  - A partir de décembre 2024 – LOUVAIN-LA-NEUVE

**Conditions d'accès**

*L'article 16, §1<sup>er</sup> du décret du 14 mars 2019 modifiant diverses dispositions relatives aux fonctions de directeur et directrice, aux autres fonctions de promotion et aux fonctions de sélection prévoit que, pour pouvoir s'inscrire à un des modules de formation, le candidat doit :*

- Remplir l'ensemble des conditions de principe pour l'accès à la fonction de directeur, reprises à l'art. 80 §1<sup>er</sup>, 1° et 2° du décret du 2 février 2007, à savoir :

**Pour l'enseignement libre subventionné (art. 80, §1<sup>er</sup>, 1° et 2°) :**

- ❖ Etre porteur d'un titre de niveau bachelier au moins
- ❖ Ou, dans l'ESAHR, pour les MDP enseignant des disciplines pour lesquelles n'existe pas de formation délivrant un titre de niveau supérieur du 1<sup>er</sup> degré, un des titres visés aux [articles 105 à 108, points a\) ou b\)](#) du décret du 2/06/1998 organisant l'ESAHR subventionné par la CF
- ❖ Et être porteur d'un des titres pédagogiques suivants (article 100 du décret) :
  - Bachelier – instituteur préscolaire ou diplôme d'instituteur gardien ou maternel ou préscolaire ;
  - Bachelier – instituteur primaire ou diplôme d'instituteur primaire ;
  - Bachelier – agrégé de l'enseignement secondaire inférieur (AESI) ou diplôme d'AESI ;
  - Bachelier – agrégé de l'enseignement secondaire supérieur (AESS) ou diplôme d'AESS ;
  - Certificat d'aptitude pédagogique (CAP) ;
  - Diplôme d'aptitude pédagogique ou diplôme d'aptitudes pédagogiques (DAP) ;
  - Certificat des cours normaux techniques moyens (CNTM) ;
  - Certificat des cours normaux d'aptitude à l'enseignement spécialisé ;
  - Certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'enseignement supérieur (CAPAES) ;
  - Certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement (CAPE) ;
  - Diplôme d'aptitude pédagogique à l'enseignement (DAPE) ;
  - Certificat d'aptitude à l'enseignement des arts plastiques (CAEAP) ;
  - Master à finalité didactique.
- Ou avoir été déclaré éligible par la Commission de valorisation de l'expérience utile

**Est-ce votre première inscription à ce(s) module(s) ?**    OUI    NON

**Si NON, précisez pourquoi :**

- Dispense non accordée                       Certification impossible ou échec                       Liste d'attente  
 Autre : .....

Quel est votre diplôme ? .....

Quelle fonction exercerez-vous l'année scolaire 2024-2025.....

Ancienneté de service (ancienneté carrière) **en années** dans l'enseignement libre subventionné au 1<sup>er</sup> septembre 2024 : .....

Etes-vous engagé à titre temporaire comme enseignant ?                       OUI    NON

Au sein de quel réseau ? .....

Au sein de quel niveau ? .....

**Je joins à ce formulaire d'inscription les documents suivants :**

- Une copie recto/verso de la carte d'identité **en cours de validité**
- Une copie récente du document « Demande d'avance FOND12 »
- **SI INSCRIPTION AU MODULE ADMINISTRATIF, MATERIEL ET FINANCIER**, une copie de l'attestation de suivi ou de réussite du module administratif, matériel et financier « interréseaux »
- L'attestation de fonction (voir page suivante) complétée par l'établissement scolaire

**J'ai pris connaissance du :**

- Règlement d'Ordre Intérieur du C.P.F.B., consultable aux valves générales du C.P.F.B., sur le site internet ainsi que sur la plateforme MyCPFB.
- R.G.P.D., disponible sur le site du C.P.F.B. (Services étudiants – Règlements)

Dans le cadre de votre inscription et conformément à la circulaire administrative 9241 du 22/04/2024, le CPFB consulte et communique avec le registre national et la base de données SIEL-EPS, et ce dans le respect du RGPD.

**Date :**

**Signature :**



**Formulaire d'inscription  
Formation initiale obligatoire des directeurs**

**ATTESTATION DE FONCTION**

Je soussigné(e) : .....

Titre : .....

Etablissement scolaire : .....

.....

Certifie que Madame / Monsieur : .....

Numéro de matricule enseignant :  -  -

Exerce la fonction suivante .....

dans notre établissement scolaire durant l'année académique **2024/2025** et bénéficie d'un

traitement subventionné par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Fait à ....., le .....

Signature

Cachet